



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **vendredi 13 décembre 2024 à 19 h**, à la salle communautaire au 544, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

**Sont présents :**

Chantal Crête	Anik Bois (par téléconférence)	Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jocelyn Martel

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du Conseil sont présents et il y a quorum.

---

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption du budget 2025.
4. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2025, 2026, 2027).
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

---

**1. Ouverture de la séance**

La directrice générale et greffière-trésorière atteste avoir remis l'ordre du jour aux membres du Conseil. Tous les membres du conseil sont présents, et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

Il y a environ cinq (5) personnes qui assistent à la séance.

La séance extraordinaire ouvre à 19 h 05.

**2.**

**360-12-2024**  
**Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QU'il y a quorum et que les membres du conseil présents y consentent;**

**Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Descoeurs**  
**Et résolu**

**QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3.**

**Présentation et adoption du budget 2025**

Monsieur Jean-Paul Descoeurs, maire, présente les prévisions budgétaires de la prochaine année.

**361-12-2024**  
**Adoption des prévisions budgétaires 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget est prêt à être présenté et déposé dans le délai prescrit par la Loi;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Descoeurs**  
**Et résolu**



No de résolution  
ou annotation

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon adopte les prévisions budgétaires selon ce qui suit :

#### REVENUS

Taxes foncières	2 673 167 \$
Service de la dette	320 000 \$
Sûreté du Québec	433 089 \$
Quote-part MRC	252 585 \$
Compensation tenant lieu de taxes	3 000 \$
Taxes pour services municipaux	367 709 \$
Services rendus aux organismes municipaux	396 272 \$
Imposition de droits et amendes	542 820 \$
Intérêts	65 000 \$
Transferts	1 218 931 \$
Autres revenus	6 750 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 279 323 \$</b>

#### CHARGES

Administration générale	(1 095 172 \$)
Sécurité publique (comprends la SQ)	(879 563 \$)
Transport	(1 476 967 \$)
Hygiène du milieu et protection de l'environnement	(683 457 \$)
Santé et bien-être	(12 870 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	(518 144 \$)
Loisirs et culture	(329 239 \$)
Frais de financement	(155 956 \$)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(5 151 368 \$)</b>

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION** 1 127 955 \$

#### CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

#### IMMOBILISATIONS

Infrastructure administrative	(212 000 \$)
Sécurité civile	(10 000 \$)
Transport	(600 000 \$)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>(822 000 \$)</b>

#### EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

Remboursement capital emprunts (305 955 \$)

**RÉSULTAT** 0.00\$

**ADOPTÉE à l'unanimité**

4.

#### Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2025, 2026, 2027)

Monsieur Gilles Ladouceur, conseiller, présente le programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027.

**362-12-2024**

**Adoption du programme triennal d'immobilisation (2025, 2026, 2027)**

**CONSIDÉRANT QUE** suivant les dispositions de la Loi, le Conseil doit adopter un programme triennal d'immobilisations, en même temps que les prévisions budgétaires de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme énonce les intentions du Conseil quant aux investissements prévus pour les trois prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur  
Et résolu**





No de résolution  
ou annotation

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisation décrit ci-après pour les années 2025-2026-2027;

DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
MATÉRIEL INFORMATIQUE	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
MOBILIER DE BUREAU			
BÂTIMENT (SEPTIQUE)			
GÉNÉRATRICE HDV			
AMÉNAGEMENT PAYSAGER	12 000 \$		
STATIONNEMENT	100 000 \$		
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE			
VÉHICULES			100 000 \$
AGRANDISSEMENT CASERNE		200 000 \$	
OUTILS	55 000 \$	55 000 \$	55 000 \$
MACHINERIE			
BORNES SÈCHES	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
TRAVAUX PUBLICS			
BÂTIMENTS		100 000 \$	
VÉHICULES	810 000 \$	400 000 \$	300 000 \$
OUTILS			
MACHINERIE			
CHEMINS/RUES	1 645 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU			
REMISE POUR SERPUARIENS			
BARRIÈRES POUR CLÔTURES ENTRÉES			
RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE		300 000 \$	
URBANISME ET MISE EN VALEUR			
MATÉRIEL INFORMATIQUE			
MOBILIER DE BUREAU			
ACQUISITIONS DE TERRAINS			
EMBAUCHE DE SERVICES PROFESSIONNELS			
MISE EN VALEUR - STRUCTURES			
ACHAT D'UN VÉHICULE		60 000 \$	
LOISIRS, CULTURE ET PARC			
MATÉRIEL INFORMATIQUE			
MOBILIER DE BUREAU			
BÂTIMENTS		100 000 \$	
STATIONNEMENTS			
STRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET JEUX			
<b>TOTAL / INVESTISSEMENTS</b>	<b>2 652 000 \$</b>	<b>1 245 000 \$</b>	<b>485 000 \$</b>

REVENUS POUR INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027
TAXATION	(342 000 \$)		
APPROPRIATION SURPLUS			
SUBVENTIONS	(1 610 000 \$)		
RÉSERVES FINANCIÈRES			
FINANCEMENT EMPRUNT	(700 000 \$)		
FONDS DE ROULEMENT			
<b>TOTAL</b>	<b>(2 652 000 \$)</b>		

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

6.

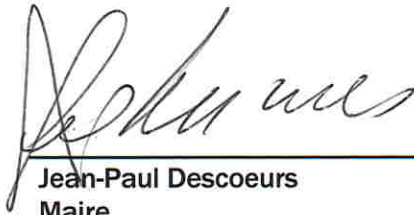
363-12-2024

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu

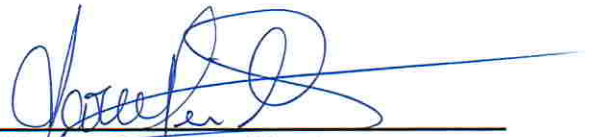
QUE la séance soit et est levée à 19 h 22.

ADOPTÉE à l'unanimité



---

Jean-Paul Descoeurs  
Maire



---

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et  
greffière-trésorière